



L'INVITÉ - PAGE 5

Jean-Pierre Secq,
figure locale
de la coopération laitière

SANTÉ - PAGE 23

Sécurisation high-tech
des protocoles de chimio
à l'hôpital de La Rochelle

SURGÈRES - PAGE 9

L'épéiste Christophe
Bodan vise les
championnats de France

UN CHANTIER TEST EN BAIE DE L'AIGUILLON



© Indigne

ÉCOLOGIE - PAGE 11

Nature Environnement 17
souffle ses 50 bougies

ROCHEFORT - PAGE 32

Chantier collaboratif
autour d'un bateau

ST JEAN D'ANGELY - PAGE 20

Des QR codes pour
découvrir le patrimoine

Intermarché
SUPER
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

SURGERES

avenue François-Mitterrand

05 46 07 26 26



votre magasin présent sur Facebook

**OUVERT
7J/7**

*Dimanche 26 février et
tous les dimanches de mars*



**Huîtres n°3
Marennes Oléron**

Elevées en France

**2 KG ACHETÉS =
1 KG OFFERT**

La baie de l'Aiguillon, un labo pour le nettoyage écologique

NATURE - Un programme expérimental de nettoyage de la baie va être lancé pour restaurer la vasière et l'habitat des oiseaux migrateurs. Une première en France.

C'est un gros chantier que la LPO et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Biodiversité vont mener jusqu'en 2021. Les deux organismes se sont associés dans le cadre du programme européen Life, pour nettoyer une partie de la baie de l'Aiguillon, au large de Charron.

Celle-ci est en effet jonchée de crassats d'huîtres, des déchets d'anciens bouchots qui se sont agglomérés et qui participent à la sédimentation de la baie. Le problème, c'est que cette sédimentation réduit de plus en plus la surface habitable pour les oiseaux migrateurs, puisque les vasières constituent leur principal lieu d'alimentation.

Mais l'opération ne sera pas facile. Il faudra retirer les pieux et les anciennes installations pour mettre à nu les vasières.

Deux choses rendent les travaux particulièrement difficiles : la contrainte de la marée qui empêchera les entreprises retenues d'intervenir en continu, ainsi que le nettoyage complet. « Il faudra vérifier qu'on ne laisse pas de déchets sur place qui pourraient permettre le retour des huîtres, sinon tout ça n'aura servi à rien. C'est un travail minutieux », souligne Dominique Aribert, qui dirige le pôle conservation de la nature à la LPO.

Zone d'accueil des oiseaux migrateurs

Pour le moment, seuls 150 hectares sont concernés par ce nettoyage expérimental. Les déchets retirés seront envoyés au recyclage, et les coquilles d'huîtres seront traitées dans



La baie de l'Aiguillon fait partie de la principale zone d'accueil des oiseaux migrateurs.

des filières spécialisées. Un bilan sera ensuite effectué pour voir si cette technique peut être reconduite sur la baie ou sur d'autres sites.

Autant dire que l'opération sera scrutée de près par les acteurs de la biodiversité, tant les enjeux sont importants. La baie de l'Aiguillon, avec la réserve naturelle de Moëze-Oléron, représente en effet la

principale zone d'accueil des oiseaux migrateurs sur la côte Atlantique, en particulier les limicoles (qui se nourrissent sur les vasières), les oies et les canards.

« En dégagant des espaces, on augmente la population de ces oiseaux. L'objectif est de mieux accueillir les oiseaux qui restent plus longtemps chez nous ou qui ne migrent

plus », poursuit Dominique Aribert.

2,3 millions d'euros pour ce chantier

Au total, le chantier coûtera 2,3 millions d'euros, financés à 60 % par la Commission européenne. Une partie sera prise en charge par le minis-

tère de l'Écologie, et une autre partie, environ 130 000 €, par la CDC Biodiversité dans le cadre de son programme Nature 2050.

Les travaux devraient commencer à l'automne, et ils seront suivis d'études scientifiques pour surveiller l'avenir de la baie.

Julien Bonnet

S'adapter au changement climatique



Avocette élégante (@Mickaël Dia)

La CDC Biodiversité va financer une partie des travaux relatifs aux crassats d'huîtres, mais ce n'est pas sa seule action.

Les travaux de restauration de la baie de l'Aiguillon sont conséquents, mais ils ne sont qu'un seul projet parmi d'autres pour la caisse des dépôts et consignations (CDC) Biodiversité. Cette filiale du groupe public a lancé un programme baptisé Nature 2050, qui permet de financer des projets sur l'adaptation des espaces forestiers, agricoles ou autres, soumis au changement climatique, de restaurer des zones humides, ou encore de réintroduire la nature en ville.

L'objectif final est d'obtenir des résultats concrets pour 2050, date à laquelle les études montrent que le climat sera profondément modifié. Pour

le moment, six projets pilotes sont retenus dans ce programme, mais celui de la baie de l'Aiguillon est le plus avancé.

Enfin, la CDC Biodiversité s'engage à fournir un suivi scientifique jusqu'en 2050 pour tirer un bilan des actions effectuées. Un mètre carré sera ainsi suivi par tranche de 5 €, financées par du mécénat. À l'heure actuelle, la Caisse a environ trois millions d'euros d'engagement grâce à ces entreprises mécènes, mais elle continue à chercher de nouvelles sources de financements. « Les sommes ne doivent pas forcément être élevées, car si les mécènes sont nombreux, on peut constituer l'amorce d'un budget pour pouvoir demander des aides », précise le chargé du programme Nature 2050 Jean Clinckemaillie.

Mécènes ou greenwashing ?

La méthode de financement de la CDC Biodiversité évoque fortement le greenwashing, cette pratique qui permet à des entreprises polluées de financer des projets environnementaux pour "se laver les mains", d'où le terme.

Mais Jean Clinckemaillie s'en défend : « Ces entreprises doivent respecter la réglementation et déjà être engagées dans des actions de compensations écologiques. Nous sommes vigilants sur les entreprises et la communication qu'elles peuvent faire ». Aujourd'hui, une quinzaine d'entreprises financent des projets à travers la CDC Biodiversité, notamment Transdev, BPI France, la Banque Postale ou encore Accords Hotels.

Une biodiversité riche

98 000 oiseaux migrateurs fréquentent la baie de l'Aiguillon. Il faut dire que l'espace a d'excellents avantages, entre une vasière riche en nourriture et les prés-salés. Une richesse qui lui a valu d'être classée réserve naturelle nationale en 1996 pour la partie vendéenne, en 1999 pour la partie charentaise-maritime. 5 000 hectares sont aujourd'hui préservés, ce qui n'empêche pas l'activité mytilicole de prospérer. La baie représente 15 % de la production nationale de moules. L'envasement de la baie contraint aujourd'hui les mytiliculteurs à aller de plus en plus au large, ce qui pose des difficultés pour exploiter les bouchots.